

CHAPITRE VII - MOYENS DES SERVICES

- A - POLICE ET RENSEIGNEMENTS
- B - SECOURS ET SAUVETAGE
- C - SOINS MEDICAUX ET ENTRAIDE
- D - TRANSPORTS ET TRAVAUX
- E - LIAISONS TRANSMISSIONS
- F - INFORMATION ET RELATIONS AVEC LE PUBLIC
- G - RENFORTS (MOYENS HORS GROUPEMENT)
 - 1 - FORCES ARMEEES
 - 2 - GENDARMERIE MOBILE
 - 3 - DIRECTION des DOUANES
 - 4 - AVIATION CIVILE
 - 5 - AFFAIRES MARITIMES
 - 6 - DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
 - 7 - DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES
 - 8 - CHAMBRE DE COMMERCE
 - 9-10-11 - { ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE
 { CROIX ROUGE FRANCAISE
 { RADIO SECOURS
 - 12 - SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER
 - 13-14 - { FRANCE RADIO 3
 { RADIO CARAIBES
 - 15 - E. D. F.

VII.A - MOYENS du SERVICE : POLICE ET RENSEIGNEMENTS

A.1 - POLICE NATIONALE

(pour les villes de FORT-de-FRANCE et du LAMENTIN seulement)

Responsable : Commissaire Central

Suppléant :

SERVICE	PERSONNEL	M A T E R I E L			
		Transports	Radio	Eclairage	Divers
<u>POLICE AIR FRONTIERE</u>	1 O. P. J. 4 Inspecteurs 28 Gradés et Gardiens de la Paix	1 véhicule le	-	-	-
<u>POLICE JUDICIAIRE</u>	1 Commissaire 1 O. P. J. 3 Inspecteurs 2 Gardiens de la Paix	3 véhicu- les	-	-	-
<u>RENSEIGNEMENTS GENERAUX</u>	1 Commissaire 2 O. P. J. 7 Inspecteurs 5 Gradés et Gardiens de la Paix	3 véhicu- les	2	-	-
<u>SECURITE PUBLIQUE DE FORT-de-FRANCE</u>	2 Commissaires 4 O. P. J. 22 Inspecteurs 2 Officiers de Paix 75 Gradés et Gardiens de la Paix	2 véhicu- les 404 5 Fourgons 4 Motos	12 dont 2 fixes et 10 mobiles	1 groupe électro- gène	
<u>COMMISSARIAT LAMEN- TIN</u>	1 O. P. J. 4 Inspecteurs 21 Gradés et Gardiens de la Paix				

A.2 - GENDARMERIE NATIONALE

2.1 - Arrondissement de FORT-de-FRANCE

Responsable : Commandant de la Compagnie ou son adjoint.
Rue Victor Sévère - Tél. : 71.51.35

BRIGADES :

- . BALATA
- . CARBET
- . CASE-PILOTE
- . FORT-de-FRANCE
- . LAMENTIN
- . MORNE-ROUGE
- . SAINTE-THERESE
- . SAINT-JOSEPH
- . SAINT-PIERRE
- . SCHOELCHER
- . REDOUTE

Groupement Principal 972	Personnel	M O Y E N S			
		Transports	Radio	Eclairage	Divers
FORT-de-FRANCE	1 Officier 6 Gradés 63 Gendarmes	20 voitures légères 1 moto 1 4x4	10 stations fixes 11 mobiles		10 brancards 33 trousses pharmaceutiques
P.C MOBILE	1 Secrétaire u		1 VL radio		

2.2 - Arrondissement de TRINITE

Responsable : Commandant Compagnie Trinité ou son adjoint
Caserne "Lacrique" - Tél. 75.20.13

BRIGADES :

- . BASSE-POINTE
- . GROS-MORNE
- . LORRAIN
- . ROBERT
- . SAINTE-MARIE
- . TRINITE

Groupement d'Intervention 972/2	Personnel	M O Y E N S			
		Transports	Radio	Eclairage	Divers
TRINITE	1 Officier 3 Gradés 23 Gendarmes	15 voitures légères 1 moto 1 4x4	7 stations fixes 8 mobiles		3 brancards 26 trousses pharmaceutiques
P.C. MOBILE	1 Secrétaire		1 V. Radio		

2.3 - Arrondissement du MARIN

Responsable : Commandant de la Compagnie du Marin

Tél. : 76.71.85 (Jour) - 76.71.96 (Nuit)

BRIGADES :

- . ANSES d'ARLETS
- . DIAMANT
- . DUJOS
- . FRANÇOIS
- . MARIN
- . RIVIERE-PILOTE
- . RIVIERE-SALEE
- . SAINT-ESPRIT
- . TROIS-ILETS
- . VAUCLIN

80222

Groupement d'Intervention 972/1	Personnel	M O Y E N S			Divers
		Transports	Radio	Eclairage	
MARIN	1 Officier 4 Gradés 36 Gendarmes	15 voitures légères 1 moto 1 4x4	10 stations fixes 11 mobiles		5 brancards 18 trousse pharmaceutiques
P.C MOBILE	1 Secrétaire		1 V. Radio		

2.4 - DIVERS

	Personnel	M O Y E N S			Divers
		Transports	Radio	Eclairage	
P.C OPERATIONS (sur le terrain)					
Secrétariat	1 Adjudant Chef 2 Sous-Officiers 2 " " radio 1 motocycliste	1 Camionnette 1 moto	1 station mobile		
RESERVES de MOYENS	6 pelotons mobiles (150 H) 1 escadron GM (85 H) 4 Plongeurs autonomes 2 équipages hélicoptères	7 Jeep 3 Land Rover 4 camions 2 motos 28 4 x 4 4 remorques citerne	8 stations mobiles		
" AERIENS		1 Hélicoptère Alouette 2			
" MARITIMES		1 Vedette Arcoat 1 Zodiac 1 Chris-craft			

VII.B - MOYENS du SERVICE : SECOURS ET SOINS

RESPONSABLE : Commandant RYFER
 Suppléant : Capitaine DORLEANS

B.1 - Arrondissement de FORT-de-FRANCE

Responsable : Lnt LECURIEUX-LAFAYETTE - Tél. : 18

71.22.64
 71.30.76

Remplaçant : Adjt Chef l'EXACT

Centres de Secours	Téléphone	Personnels (professionnels et Volontaires)	TRANSPORT	Radio	Eclairage	Divers
CARBET	77.20.40	23 V	1 P. S. 1 C. C. I. Moto-Pompe 1 " " 60m ³ 1 " " 30m ³			Tuyaux
CASE-PILOTE	77.81.44	13 V	1 moto-Pompe 60 m ³			Tuyaux
FORT-de-FRANCE (Centre Principal)	18	42 P. 50 V.	1 F. P. T. 2 P. S. 2 C. C. I. 2 ambulances 1 échelle porteur Moto-Pompe 3/60 m ³ 2/30 m ³			Tuyaux Appareils Exploration ; 2 Ranimation tion : 3
LAMENTIN	74.12.59	20 V	1 F.P.T. 1 P. S. 1 C. C. I. 1 ambulance 2 moto-pompes 1/60m ³ -2/30m ³			Tuyaux 1 appareil ranimation
SAINTE-JOSEPH	77.60.06	17 V	1 C. C. I.			Tuyaux
SAINT-PIERRE	77.15.25	17 V	1 P. S. 2 C.C.I. 1 ambulance Moto-Pompes 1 : 60 m ³ 1 : 30 m ³			Tuyaux Appareil Ranimation : 1

"Original en mal estado."

B.2 - Arrondissement de TRINITE

Groupement 972.1

Responsable : Int BRANZA André - Tél. : 75.20.12
75.30.06

Remplaçant : S/Int MULLIA Marcel - Tél. : 75.20.37
75.30.46

Centres de Secours	Téléphone	Personnels (professionnels et Volontaires)	M O Y E N S			Divers
			Transport	Radio	Eclairage	
BASSE-POINTE	75.50.44		1 ambulance 1 Moto-Pompe 60 m3			Tuyaux
GRAND'RIVIERE	75.51.86	9 V	1 C.C.I.			Tuyaux
GROS-MORNE	77.50.11	21 V	1 F I N 1 C C I Moto-Pompes 1 - 60 m3 1 - 30 m3			Tuyaux 1 appareil animation
LORRAIN	75.44.22	28 V	1 P S 2 C C I Moto-Pompes 1 - 60 m3 1 - 30 m3			Tuyaux 1 appareil animation
ROBERT	75.10.05 75.10.37	22 V	1 P S 1 C C I Moto-pompes 1 - 60 m3 1 - 30 m3			Tuyaux 1 appareil animation
SAINTE-MARIE	75.30.06	20 V	2 C.C.I. Moto-Pompe 1 - 60 m3 1 - 30 m3			Tuyaux 1 appareil animation
TRINITE	75.20.37	14 V	1 P. S. 2 C. C. I. 1 ambulance 1 moto Pompe 30 m3			Tuyaux 1 appareil animation

B.3 - Arrondissement du MARIN

Groupement 972.2

Responsable : M. EDMOND Eric - Tel. : C.S. 76.74.62
D. 76.70.73Remplaçant : M. CLEON Michel - Tel. : C.S. 74.40.59
D. 74.43.64

Centres de Secours	Téléphone	Personnels (professionnels et volontaires)	M O Y E N S			
			Transports	Radios	Eclairage	Divers
ANSES-D'ARLETS			1 F I N			
			2 Moto-pompes			
			1 - 60 m ³			
			1 - 30 m ³			
DUCOS	76.18.38 76.13.01	12 V	1 F.P.T.L.			Tuyaux
			1 Moto-pompe			
FRANCOIS	74.30.02	20 V	2 C C I			Tuyaux
			2 Moto-Pompes			1 appa-
			1 - 60 m ³			reil de
			1 - 30 m ³			ranima-
						tion
MARIN (Centre Principal)	76.70.02	19 V	1 P S			Tuyaux
			1 C C I			1 appa-
			1 Ambulance			reil de
			2 Moto-pompes			ranima-
			pes			tion
			1 - 60 m ³			
			1 - 30 m ³			
RIVIERE-PILOTE	76.30.63	14 V	2 C C I			Tuyaux
			2 Moto-pompes			1 appa-
			pes			reil de
			1 - 60 m ³			ranima-
			1 - 30 m ³			tion
RIVIERE-SALEE	76.12.38	16 V	1 P S			Tuyaux
			1 C C I			1 appa-
			1 ambulance			reil de
			2 moto-pompes			ranima-
			pes			tion
			1 - 60 m ³			
			1 - 30 m ³			
SAINTE-ANNE	76.70.02	17 V	1 P S			Tuyaux
SAINTE-ESPRIT	76.11.02 76.11.29	17 V	2 C C I			1 appa-
			2 Moto-Pompes			reil ra-
			1/60 - 1/30m ³			nimation
						Tuyaux

.../...

B.3 - Arrondissement du MARIN (Suite)

Centres de Secours	Téléphone	Personnels (professionnels et volontaires)	M O Y E N S			
			Transports	Radio	Eclairage	Divers
SAINTE-LUCE	76.60.01	23 V	1 C C I 1 Moto-pompe 60 m ³			Tuyaux
TROIS-ILETS	76.30.91	11 V	1 F P T 1 P S 2 Moto-pompes 1/60-1/30 m ³			Tuyaux 1 appa reil ra nimation
VAUCLIN	74.40.05	26 V	2 C C I 2 Moto-pompes 1/60-1/30 m ³			1 appe- reil ra nima- tion Tuyaux

VII.C - MOYENS du SERVICE : SOINS MEDICAUX ET ENTRAIDE

Au niveau du P.C. FIXE :

Responsable : le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale
 Suppléant : un Adjoint

Au niveau du P.C. OPERATIONNEL :

Responsable : le Médecin Inspecteur Régional Adjoint de la Santé
 Suppléant : un Adjoint

C.1 - INFRASTRUCTURE

1.1. - Arrondissement de FORT-DE-FRANCE

COMMUNE	ETABLISSEMENT	RESPONSABLE	CAPACITE		
			Lits	Morgue	
FORT-DE-FRANCE	Hôpital Civil	Directeur	439	6	
	Hôpital Clarac	Directeur	418 (10 réanimation)	1 chambre froide pour 4 personnes + 3 tables	
	Hôpital de Redoute (Maternité)	Directeur	242	1 salle d'attente non réfrigérée	
	Hospice	Directeur	509	2 tables + 4 tiroirs) de chambre froide	
	Clinique Ste-Marie		76		
	Clinique St-Paul	Dr LODEON	52		
	Clinique Pasteur-Roseau	Dr ROSEAU	42		
	<hr/>				
	LAMENTIN	Hôpital du LAMENTIN	Directeur	542	3 tables exposition 1 table réfrigérée
	<hr/>				
	SAINT-JOSEPH	Hôpital BLONDET	Directeur contractuel	80	1 place
<hr/>					
SAINT-PIERRE	Maternité	Directeur	53	Néant	

1.2 - Arrondissement de TRINITE

COMMUNE	ETABLISSEMENT	RESPONSABLE	CAPACITE	
			Lits	Morgue
TRINITE	Centre Hospitalier	Directeur ou Econome	317	9
LORRAIN	Hôpital	Directeur	120	1

1.3 - Arrondissement du MARIN

COMMUNE	ETABLISSEMENT	RESPONSABLE	CAPACITE	
			Lits	Morgue
MARIN	Hôpital-hospice	Directeur	147	2 personnes
SAINT-ESPRIT	Hôpital-hospice	Directeur	208	2 places
TROIS-ILETS	Hôpital-hospice	Directeur	151	1 place

C.2 - EQUIPES MOBILES MEDICALES

2.1 - Arrondissement de FORT-de-FRANCE

COMMUNE	RESPONSABLE	COMPOSITION	TELEPHONE
. CARBET	Dr POTIRON	Dr POTIRON Fernand	77.13.66
. CASE-PILOTE	Dr CHANOL	Drs CHANOL Marge Aullaine CARDI Bertrand	71.36.28 71.51.40
. FORT-de-FRANCE ...	Dr JEUNESSE	Drs DELOBELLE Dominique JEUNESSE Claude DE LAGUARIGUE M. Françoise ALMONT Maurice	71.54.35 71.35.53 71.08.95 71.56.07
. LAMENTIN		Dr ASTOUL François	
. SAINT-JOSEPH		Dr LETI Jean	77.60.96
. SAINT-PIERRE		Drs PIRTY Didier MATHIEU	77.13.18 77.16.04

2.2 - Arrondissement de TRINITE

COMMUNE	RESPONSABLE	COMPOSITION	TELEPHONE
. BASSE-POINTE		Drs SON HARRY	75.51.90
		LEOPOLDIE Lucien	75.52.04
. GROS-MORNE		Dr SERALINE Yviane	71.53.25
. LORRAIN		Drs RANGON Eusèbe	75.43.16
		ALLAGUY SALLACHY Hector	75.43.32
. ROBERT		Drs TALBOT Pierre	75.11.65
		BATTA Denis	75.12.80
. SAINTE-MARIE		Drs RONSIN André	75.31.81
		PAMPHILE Philippe	75.34.14
. TRINITE		Drs ROUSSELBIN Frantz	75.22.49
		NERO Alain	75.34.43

2.3. - ndissement du MARIN

COMMUNE	RESPONSABLE	COMPOSITION	TELEPHONE
. FRANÇOIS		Drs ALEXANDRINE Fred	74.31.27
		AMAR Félix	74.30.21
. MARIN		Drs DESIRE Rodolphe	76.70.55
		VILLERONCE Félix	76.71.87
. RIVIERE-PILOTE ..	Dr PASTEL Georges	Drs PASTEL Georges	76.61.44
		PRUDENT ou Mme	76.60.36
. RIVIERE-SALEE ...		Dr CERY Octave	78.00.79
. SAINTE-ANNE		Drs DESIRE Rodolphe	76.70.55
		VILLERONCE Félix	76.71.87
. SAINT-ESPRIT		Dr GAUTHIER Raphaël	76.11.56
. TROIS-ILETS		Dr YANG TING Nicole	76.31.98
. VAUCLIN		Drs GIRIER D'FOURNIER	74.41.62
		MARGUERITE Félix	74.42.84

C.3 - FARC AMBULANCIER de la MARTINIQUE

3.1 - Arrondissement de FORT-de-FRANCE

LOCALISATION	Nombre	AUTORITE RESPON- SABLE	STATIONNEMENT	Téléphone	
				Jour	Nuit
<u>FORT-de-FRANCE</u>					
. Centre Hospitalier (Clarac)	2	Directeur	Hôpital Clarac	71.35.53	71.35.53
Privées					
. A - TRAMIS	2		25 rue Yves Goussard - FFce	71.59.48	71.59.48
. GERMANY	2		Route de Didier 4,500 km	72.04.20	72.04.20
<u>BELLEFONTAINE</u>					
. Ambulance privée AVENEL	2		Rue Alfred Lacroix - St Pierre	77.14.52	
<u>CARBET</u>					
. Sana	1	Directeur	Sana	77.18.56	77.18.56
				77.17.73	77.17.73
				77.13.20	77.13.20
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	77.20.40	77.20.40
<u>LAURENTIN</u>					
. Hôpital	2	Directeur	Hôpital	74.14.91	74.14.91
. Mairie	1	Mairie	Municipalité	74.18.18	74.18.18
Privées					
. Aéroport	1		Aéroport	71.72.98	71.72.98
				74.19.26	74.19.26
. SARA	1			71.98.94	72.69.69
<u>MORNE-ROUGE</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	77.30.23	77.33.63
<u>SAINT-JOSEPH</u>					
. Hôpital	1	Directeur	Hôpital	77.60.18	77.60.18
<u>SAINT-PIERRE</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	77.10.32	77.10.32
				77.14.64	77.14.69
Privée					
AVENEL	2		Rue Alfred Lacroix	77.14.52	77.14.52

3.2 - Arrondissement de TRINITE

LOCALISATION	Nombre	AUTORITE RESPON- SABLE	STATIONNEMENT	TELEPHONE	
				JOUR	NUIT
<u>AJOUPA-BOUILLON</u>					
Privée :					
AVENEL	2		Rue Alfred Lacroix - St-Pierre	77.14.52	77.14.52
<u>BASSE-POINTE</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	75.50.44	75.50.73 75.51.83
<u>GROS-MORNE</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	77.50.11	77.50.11 77.52.63 77.50.62
<u>LORRAIN</u>					
. Hôpital	1	Hôpital du Lorrain	Hôpital	75.44.10	75.44.10
<u>MARIGOT</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	75.41.83	75.41.83 75.45.37
<u>ROBERT</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	75.10.21	75.10.21
<u>SAINTE-MARIE</u>					
. Mairie	2	Municipalité	Mairie	75.32.46	75.32.46
<u>TRINITE</u>					
. Hôpital	2	Directeur	Hôpital	75.25.12	75.25.12
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	75.20.12	75.20.12

3.3 - Arrondissement du MARIN

LOCALISATION	Nombre	AUTORITE RESPON- SABLE	STATIONNEMENT	Téléphone	
				Jour	Nuit
<u>DUCOS</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Garage Municipa-	76.13.01	76.13.01
			pal	76.12.60	76.12.60
<u>FRANCOIS</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	74.30.02	74.30.02
<u>MARIN</u>					
. Hôpital	2	Directeur	Maison de Re-	76.70.05	76.70.05
			traite		
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	76.70.02	76.74.62
<u>RIVIERE-PILOTE</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	76.60.03	76.60.03
<u>RIVIERE-SALEE</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	78.01.90	78.01.90
				78.02.36	78.02.36
<u>SAINTE-ANNE</u>					
. Mairie	1	Municipalité	Mairie	76.73.06	76.73.10
				76.73.10	
<u>SAINTE-ESPRIT</u>					
. Hôpital	2	Directeur	Hôpital	76.11.03	76.11.03
<u>TROIS-ILETS</u>					
. Hôpital	2	Directeur	Hôpital	76.31.08	76.31.08

C.4 - MOYENS DIVERS

4.1 - Réserves de Sang et de Plasma

- Centre de Transfusion Sanguine : 300 à 400 flacons
- Centre Hospitalier de FFce ... : 10 flacons
- Hôpital du Lamentin : 20 flacons

4.2 - Caisson de Décompression HYPERBARE

Localisation : FORT-de-FRANCE
Hôpital Clarac -
Centre de Réanimation

Type : 6 x 14 - DORIS

Nombre de Places : bi-place

VII.D - MOYENS du SERVICE : TRANSPORT ET TRAVAUX

Responsable : ~~Ingénieur en Chef~~
 Directeur Départemental de l'Équipement

Suppléant : Ingénieur Divisionnaire

D.1 - Arrondissement de FORT-de-FRANCE

SUBDIVISION	Personnel	TRANSPORTS						Radio	Eclairage	Divers
		V. Touris- me	Camion- nette	Ca- mion	Je- eep	Auto- car	Vélo			
<u>FORT-de-FRANCE</u>										
. Fort-de-France		54	3	4			4			1 Citerne eau remorquable
L Lamentin		19	1	1	3	1 (13 places				1 groupe E.S.
. St-Pierre		4	3	2			1			1 Citerne eau remorquable

D.2 - Arrondissement de TRINITE

SUBDIVISION	Personnel	TRANSPORTS						Radio	Eclairage	Divers
		V. Touris- me	Camion- nette	Ca- mion	Jeep	Auto- Car	Vélo			
<u>TRINITE</u>		4	2	4						1 Citerne eau remorquable

D.3 - Arrondissement du MARIN

SUBDIVISION	Personnel	TRANSPORTS						Radio	Eclairage	Divers
		V. Touris- me	Camion- nette	Ca- mion	Jeep	Auto- Car	Vélo			
<u>MARIN</u>										
. Diamant		4	2	3						
. François		4	2	5						1 Citerne eau remorquable
. Marin		4	-	3						1 Citerne eau remorquable

D.4 - Matériels des Entreprises

4.1 - Arrondissement de FORT-de-FRANCE

Adresse	Téléphone	Camions	Bulls	Palans Grues	Citernes re morquables	Moto-pompe	Compresseur	Niveleuses	Poste d'oxy gène compu- re	Groupe élec trogène	Divers
UNITE (Rte de Didier)	71.25.97			1							1 pelle
COLAS - FFce	71.95.88	5 14 ben nes	9		1	1	1	3	2		2 pelles chargeurs 3 p 1 c 1 p.m -2cylin 3 comp.
S.O.C.E.A.	71.99.31	6 ben nes			7	10	19		1	1	2 pelles 1 charg-6crus
S.F.D.T.P.	71.71.18	1 "		4		1	3			1	1 pelle 1 chargeur 1 gr s/r
C.F.E.	71.72.12	1 "					3			1	1 pelle 1 chargeur
SOCELEC	71.92.57	10 "					3				2 pelles
COLLET	71.67.67	3 "			3	4	4				eng. lev
MADKAUD		2 ci- ternes 4 ben nes	2						2	3	4 chargeurs
C.G.T. Rte de Lamentin	71.00.40										8 chargeurs 3 camions
LEVEXIER	71.29.55		1	2		1	1				3 grues 1 chargeur 1 cric
BLANCHARD	74.17.55 71.39.52	3 ben nes	1	2			2		1	1	1 pelle 2 pelles c 3 chargeurs 2 crics
S.O.B.A.M.A.	71.79.39	4 ben nes	3	2	2		5		1	2	2 pelles 1 rou1.
CONBETTE Samson	71.66.23	1 ci- terne 4 ben nes	1								1 pelle
GRESOTTO Isidore	71.34.30	1 ci- terne 2 ben nes	3						1		1 chenille 2 chargeurs 1 cam.r

MOYENS PROPRES de la DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'EQUIPEMENT

RECAPITULATIF

DESIGNATION	ARRONDISSEMENT			TOTAL	Observations
	FORT -de- FRANCE	TRINITE	MARIN		
<u>TRANSPORTS</u>					
. Voitures de Tourisme	17	4	12	93	
. Camionnettes	7	2	4	13	
. Camions	7	4	11	22	
. Jeeps	3	-	-	3	
. Autocar	1	-	-	1	
. Vélocoteur	(13 places) 5	-	-	5	
<u>RADIO</u>	-	-	-		
<u>ECLAIRAGE</u>	-	-	-		
<u>DIVERS</u>					
. Citerne eau remor- quable	2	1	2	5	
. Groupe électrogène soudure	1	-	-	1	
. Bulldozer	1	-	-	1	
. Palans	2 (3 T)	-	-	2	
. Tronçonneuses portatives	4	-	-	4	
. Tirefort	10	-	-	10	
. Compresseur	1	-	-	1	
. Poste oxygène coupage	1	-	-	1	
. Niveleuse	2 (110et115CV)	-	-	2	
. Back Hoe	2	-	-	2	
. Crics	27 (15 T)	-	-	27	
. Pelles hydrauliques	2 TY45 1,43 AVS Michigan				

VII.G - 1

FORCES ARMÉESResponsable : Colonel Commandant Militaire de la
Martinique

Adjoint : Chef du Bureau Emploi

1.1 MOYENS ARMÉE DE TERRE

Pour le Service	Personnels	Matériels	Observations
POLICE ET RENSEIGNEMENTS	50	8 Jeeps 8 Méharis	
SECOURS ET SAUVETAGE	4 unités à 100	Véhicules de transport des unités. Outils individuels (pelles, pioches, scies, haches).	
SOINS MEDICAUX ET ENTRAIDE	4 médecins (1)	5 ambulances 120 tentes à 10 places 20 " à 4 " 1 infirmerie à 20 lits (2) 1 pharmacie	(1) non compris les médecins militaires de CLARAC, les stomatologues, le psychiatre (2) occupés par des malades militaires
TRANSPORTS ET TRAVAUX			
· Transports (3)		110 camionnettes 75 camions	(3) en ne tenant pas compte des véhicules hypothéqués pour le transport des unités.
· Travaux	en principe 1 équipe par véhicule	3 semi-remorques 7 tracteurs niveleurs moyens 3 tracteurs niveleurs lourds 2 niveleurs 3 tracteurs agricoles 2 tracteurs forestiers 3 pelles mécaniques (dont 1 à chenille) 6 compresseurs 1 grue 1 engin de levage de 3 T (C L D) 5 bennes 1 citerne 9 m ³ 3 " 4 m ³ 30 " 1 m ³	
LIANS-TRANSMISSIONS	1 équipe par véhicule	15 jeeps	

1.2 MOYENS MARINE NATIONALE

- Patra "LE TRIDENT"
 - Patrouilleurs "ARCTURUS" et "CANOPUS"
 - Batral "FRANCIS GARNIER"
 - Bâtiments de surface en transit
 - Vedettes P 781 basée à CAYENNE avec armement Gendarmerie
 - Vedette P 780 basée en Guadeloupe avec armement Gendarmerie
 - Avions Bréguet-Atlantique à l'occasion de leurs missions périodiques (en principe tous les 2 mois)
-) Bâtiments basés à
) Fort-de-France

1.3 MOYENS ARMEE DE L'AIR

- HELICOPTERE ALOUETTE II
- Eventuellement deux avions C 160 TRANSALL basés en Guadeloupe.

VII.G - 3

DIRECTION REGIONALE DES DOUANES

Responsable : Directeur Régional

Adjoint : Inspecteur Principal

PERSONNEL	MATERIELS	OBSERVATIONS
Inspecteur Central	11 véhicules 3 vedettes	PC Douanes installé Immeuble Douanes - Port FORT-de-FRANCE

VII.G - 4 -

AVIATION CIVILE

Responsable : Directeur Régional

Adjoints : Directeur Adjoint

Commandant Aérodrome

PERSONNELS	MATERIELS (1)	OBSERVATIONS
	: 5 voitures de tourisme	: (1) Compris dans
	: 1 autocar (13 places)	: le matériel rele-
	: 1 camionnette	: vant de la Direc-
	: 1 Jeep	: tion départementa-
	:	: le de l'Equipement
	: 1 tronçonneuse portative	:
	: 1 pelle hydraulique	:
	: TCH5	:
	:	:
	:	:
	:	:
	:	:

VII.G - 5

AFFAIRES MARITIMES

Responsable : Administrateur en Chef

Adjoints : 1 Administrateur de 1ère classe

1 Officier de 2è classe.

PERSONNEL	M O Y E N S			DIVERS
	Transport	Radio	Eclairage	
5 Officiers	2 VL	Néant	Néant	
2 V A T				
1 Technicien pêche				
20 personnels admi- nistratifs.				

VII.G - 5

AFFAIRES MARITIMES

Responsable : Administrateur en Chef

Adjoints : 1 Administrateur de 1ère classe
1 Officier de 2ème classe.

PERSONNEL	M O Y E N S			DIVERS
	Transport	Radio	Eclairage	
5 Officiers	2 VL	Néant	Néant	
2 V A T				
1 Technicien pêche				
20 personnels administratifs.				

VII. G 7 : / DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES /

Responsable : Directeur Départemental des Services Vétérinaires.

Adjoint : Directeur Adjoint.

PERSONNELS	MATERIELS	OBSERVATIONS
2 docteurs Vétérinaires	1 landaulet	Les 3 camionnettes bachees équipées ne peuvent être utilisées pour des transports -
1 technicien	1 scialytique mobile	la motopompe occupant la totalité de la caisse arrière.
4 agents de lutte anti-parasitaire	Matériels de pulvérisation pouvant servir à la désinfection.	

"La página #91 no se encuentra disponible en el original."

VII.G - 9 - 10 - 11

- ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE
- CROIX ROUGE FRANCAISE
- RADIO SECOURS

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE de PROTECTION CIVILE

Président : Dr ORTOLE Laurent
 Adjoint : Cne PIVATY Etienne
 Responsable du Plan ORSEC : NATTES Michel
 Adjoint : MEUCE Charles

PERSONNELS	MATERIELS	OBSERVATIONS
22 équipes de 10 personnes	Individuel	

CROIX ROUGE FRANCAISE

Président : Jacques TARRIN
 V. Président : Dr BLANCHARD
 Directeur de Secourisme : VILLAGEOIS Marlène
 Adjoint : JUMONTIER

PERSONNELS	MATERIELS	OBSERVATIONS
46 équipes de 10 personnes	3 véhicules sanitaires équipés en radio	

RADIO SECOURS

Président : M. RESTOG Serge
 Adjoint : M. NATTES Michel

PERSONNELS	MATERIELS	OBSERVATIONS
28 agents	1 station de base déplaçable 23 stations mobiles et 4 stations portatives utilisables par le permissionnaire dans un rayon de 20 kms autour de la station de base (REGION MARITIMIQUE)	Regroupe la plupart des radio amateurs du département

VII.G - 12

SOCIETE NATIONALE de SAUVETAGE EN MER

Responsable : Délégué Départemental

Adjoint : Délégué adjoint
Délégué Technique

PERSONNELS	MATERIELS	OBSERVATIONS
• Mécanicien chargé du matériel NORDERT Claude	: 1 Vedette de 1ère classe : FORT-de-FRANCE	: Si nécessaire les : marins bénévoles : peuvent être convo-
• Maître d'Equipage WIDELTON André	: 1 Yole type Yamaha : SAINT-PIERRE	: qués par téléphone : à la diligence du : délégué ou de son
• Responsable Station - SAINT-PIERRE MARTIAL Maurice	: 1 ZODIAC Mark III : Grand Raid - : SCHOELCHER	: remplaçant.
- SCHOELCHER BONIFACE Léon	: :	: :

"La página # 94 no se encuentra disponible en el original."

VII. G - 14

RADIO CARAIBES

Responsable : Directeur de la Station

Tel. Bureau : 72.12.12

Domicile : 72.16.16

PERSONNELS	:	MATERIELS	:	OBSERVATIONS
1 Technicien Radio	:	2 voitures	:	
2 Techniciens de main- tenance	:	1 moto	:	
1 Chauffeur	:	Emetteur 10 Kw relié à FORT-DE-FRANCE par 2 lignes télécommandées	:	
	:	1 voiture équipée d'un émetteur récepteur	:	
	:	27 MIZ	:	
	:		:	
	:		:	

VII.G - 15

E. D. F.

Responsable : Chef de Centre
 Adjoint : Ingénieur suppléant

PERSONNELS	MATERIELS	OBSERVATIONS
Utilisé en totalité	Véhicules	: type de réseau qui
pour les besoins propres	: 2 engin de levage	: peut être utilisé
de la Société.	: 3 tonnes à 2 mètres	: pour passer un messa-
	: 24 radios	: ge de courte durée.
		: -----
		: Les moyens pouvant
		: être occasionnellement
		: utilisés par les ser-
		: vices extérieurs sont
		: les véhicules radios
		: actuellement au nom-
		: bre de 24 répartis
		: à Fort-de-France,
		: Petit-Bourg et Trini-
		: té et un camion lourd
		: équipé d'un mat de
		: levage.
		:
		:

CHAPITRE VIII - QUESTIONS DIVERSES

Concours des autorités judiciaires :

Si la catastrophe peut avoir pour cause la malveillance ou l'imprudence, les officiers de police judiciaire auxiliaires du Procureur de la République, et notamment la Police et la Gendarmerie, dès leur arrivée sur les lieux, entreprendront leur enquête dans les conditions prévues par la loi;

Le Juge d'Instruction ou l'officier de police judiciaire régulièrement commis, ont qualité pour interdire de modifier l'état des lieux et d'y effectuer des prélèvements quelconques avant les premières opérations de l'enquête.

Il pourra toutefois être procédé à ces modifications ou prélèvements si la sécurité, la salubrité publique ou les soins à donner aux victimes l'exigent.

Réquisitions (1) :

Le Maire peut requérir les personnes et le matériel nécessaires.

Les réquisitions doivent être normalement faites par écrit aux personnes et aux organismes intéressés.

Toutefois, en cas d'urgence, elles peuvent être faites verbalement sous condition d'être adressées directement aux intéressés. Elles seront alors régularisées dès que la situation le permettra.

- MODELE d'ORDRE de REQUISITION - (PLAN OR.SEC)

Nous, Maire de

VU le Code des Communes, Article L131/2, laissant aux Maires, en vertu de leurs pouvoirs publics, "le soin de prévenir par des précautions convenables et celui de faire cesser par la distribution de secours nécessaires les accidents et les fléaux calamiteux",

VU l'article 471, paragraphe 12 du Code Pénal frappant de l'amende de police ceux qui contreviennent au règlement fait par l'autorité municipale,

CONSIDERANT l'accident survenu ce jour à

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prendre toutes dispositions pour la distribution des secours nécessaires et assurer la sécurité publique,

.../...

ARRETONS ;

Article 1er - Il est prescrit à M.
demeurant à
d'avoir à se présenter ce jour, dès réception du présent ordre, à la Mairie
de et de se
mettre à notre disposition pour effectuer la mission qui lui sera ordonnée (1) -

Article 2 - l'inexécution du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois
et règlements en vigueur.

Article 3 - Le Chef de Brigade de Gendarmerie (ou le Commissaire de Police)
est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A....., le

Le Maire :

(1) - La rédaction de cet article s'applique aux réquisitions de personnes.
Elle sera remplacée par le texte ci-après, lorsqu'il s'agira d'une réqui-
sition de véhicules, de matériel ou de matériaux :

" Article 1er - Il est prescrit à M.
"demeurant à
"de mettre ce jour, dès réception du présent ordre, à notre disposition
.....
(préciser ici la nature, et le nombre ou la quantité de véhicules, matériel
ou matériaux nécessaires).....
"pour effectuer la mission suivante : "
.....

Lorsqu'il s'agira seulement de la fourniture de matériaux, les pré-
cisions concernant la mission à remplir seront remplacées par l'indication pré-
cise du lieu où ils doivent être transportés.

-- MODELE de DEMANDE de CONCOURS -- (PLAN ORSEC)

Nous, _____, Préfet de la Région Martinique, de la Légion d'Honneur, demandons en vertu des dispositions de l'Instruction interministérielle du 5 février 1952 modifiée (Plan ORSEC) à Monsieur le Général Commandant Supérieur des Forces Armées aux Antilles-Guyane, de prêter le concours du personnel, du matériel et des approvisionnements militaires nécessaires aux secours à apporter ainsi qu'aux travaux qui assureront la reprise des activités du département.

La présente demande de concours qui prend effet à compter du....., demeure valable jusqu'à la décision de fin des opérations ORSEC.

Et pour la garantie du dit Général, nous apposons notre signature.

Fait à _____, le _____